



Ministère des Finances
Cellule d'exécution des Financements
en faveur des Etats Fragiles
« La CFEF »

Programme de Développement Local des 145 Territoires en RDC, PDL-145T

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE n°MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2022/0950
RELATIVE A LA SELECTION D'UNE FIRME DE CONSULTANTS CHARGEE
D'ASSURER LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT
DE 19 ECOLES, 14 CENTRES DE SANTE ET DE 4 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DANS
LES QUATRE TERRITOIRES DE LA PROVINCE DU NORD-UBANGI

La Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles,

Vu la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux Marchés publics et le Décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux marchés publics ;

Vu l'Accord d'exécution du Programme de Développement Local des 145 Territoires en RDC, PDL-145T, signé entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la CFEF le 28 février 2022 ;

Vu l'avis de non objection de la DGCMP sur le plan de passation des marchés de prestations intellectuelles du PDL-145T pour l'exercice 2022, notifié par lettre n°0471/DGCMP /DG/DCP/ D4/BNJ/2022 du 4 avril 2022 ;

Vu la décision d'attribution provisoire n°MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2022/0898 du 01 décembre 2022 ;

Considérant la décision d'approbation du marché prise par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, transmise par lettre n°CAB/PM/CTS-EPM/RTB/2022/2590 du 21 décembre 2022 ;

Décide d'attribuer définitivement le marché au candidat suivant :

- La firme **NOCO SARL**, immatriculée au RCCM : CD/KKT/RCCM/14-B-07, ID.NAT. 12-F42 00-N50067A et N°IMPÔT : A1412558R, domiciliée à l'immeuble Nouvelles Galeries, Appartement RCM9D/177 au rez-de-chaussée, Courriel : nocosarl@gmail.com à Kinshasa/Gombe.

LUNGUNGU KISOSO Alain

Coordonnateur National

